

# ADEME Saint-Pierre et Miquelon

## Synthèse d'activité



2025

# EDITO

**A**u nom de la représentation territoriale de l'ADEME à Saint-Pierre et Miquelon, je suis heureuse de vous présenter la synthèse des activités de l'Agence pour l'année 2025.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de l'opération exceptionnelle « One Shot », qui a permis de résorber les stocks historiques de véhicules hors d'usage, de pneus et de batteries. Cette opération structurante, soutenue financièrement par l'ADEME et les éco-organismes, a été coordonnée par Valdélia, en lien étroit avec les éco-organismes concernés, les acteurs privés du territoire, les communes de Saint-Pierre et de Miquelon et les services de l'Etat.

Cette mobilisation collective a permis de sécuriser les aspects réglementaires et opérationnels de l'opération et constitue un jalon décisif pour la mise en place pérenne de la filière VHU à Saint-Pierre-et-Miquelon. Elle s'inscrit plus largement dans l'avancée des filières REP sur l'archipel, dans une logique de gestion durable, structurée et adaptée aux contraintes spécifiques du territoire.

Dans le même temps, l'ADEME, aux côtés de la CACIMA, a contribué à l'avancée des filières REP sur l'ensemble de l'archipel, en soutenant l'organisation, les investissements et la mobilisation des acteurs locaux.

La Représentation Territoriale de l'ADEME à Saint-Pierre-et-Miquelon, sous l'autorité du préfet, continue d'accompagner collectivités, entreprises et associations dans le développement de projets de transition écologique, garantissant des solutions durables adaptées aux spécificités du territoire.

**Patricia BOURGEOIS**

Représentante territoriale de l'ADEME et directrice de la DTAM

## L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique. Nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

**L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**

Nos services



Nos publications



compactage d'un véhicule hors d'usage  
avant son passage en presse à métaux

### Poursuite de l'opération "One shot" d'évacuation des déchets automobiles historiques

Dans le cadre de son appui au protocole d'arrêt du brûlage à ciel ouvert à Saint-Pierre-et-Miquelon, l'ADEME a poursuivi en 2025 son soutien financier à l'opération de résorption du stock historique de véhicules hors d'usage (VHU), de pneumatiques et de batteries.

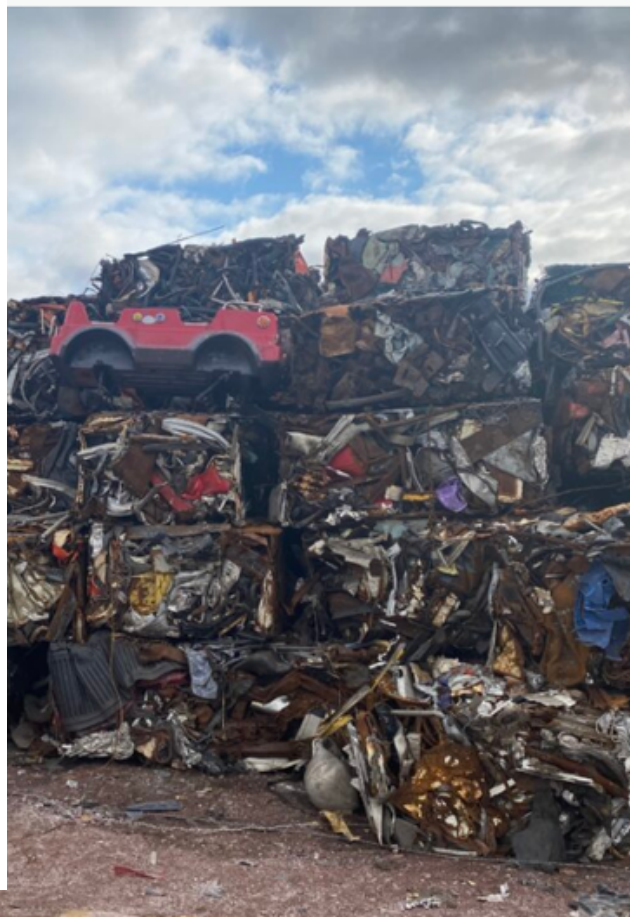
Coordonnée par l'éco-organisme VALDELIA, l'opération est mise en œuvre avec le soutien de l'ADEME, en collaboration avec Tyval, Batribox, l'éco-organisme Recycler Mon Véhicule, INDRA ainsi que les systèmes individuels (Stellantis, Ford, Groupe Renault, Nissan, Hyundai, Toyota, Honda, Mazda, Volkswagen Group, Suzuki, Kia, Land Rover, et Isuzu).

#### BILAN FINANCIER

Le coût global de l'opération s'élève à 6,4 M€, répartis comme suit :

- 5 M€ – Véhicules hors d'usage
- 900 000 € – Pneus
- 459 000 € – Batteries

La participation effective de l'ADEME s'établit à 3 M€, soit 50 % du financement total, dans le cadre de conventions distinctes, les 50 % restants étant assurés par les filières REP.



### Consolidation du traitement des véhicules hors d'usage

Après la phase de préparation initiée en 2024 (construction de la dalle de dépollution et compactage des véhicules du site de Saint-Pierre), l'année 2025 a été consacrée :

- A la poursuite des opérations de dépollution,
- Au conditionnement des matières,
- A l'empotage et à l'exportation des ballots.

Une séquence spécifique d'intervention a été conduite à Miquelon à l'automne 2025, permettant la prise en charge complète des véhicules présents sur ce site.

Les exportations ont été réalisées à un rythme moyen d'environ deux conteneurs par semaine à destination du Canada, où les matières ont été orientées vers des filières de recyclage conformes.

À la fin de l'année 2025, plus de **1 000 tonnes** de VHU ont été exportées pour traitement.

### ÉVACUATION DES PNEUMATIQUES

2

À compter de mai 2025, les pneus accumulés à Miquelon ont été transférés vers Saint-Pierre afin de mutualiser les opérations logistiques.

Les pneumatiques ont été triés; nettoyés puis broyés avant export.

**311 tonnes** de pneus ont été exportées, avec l'appui de l'éco-organisme Tyval ont été acheminés au Canada.

### EXPORTATION DES BATTERIES

Les batteries usagées font l'objet d'un conditionnement spécifique conforme aux exigences applicables au transport de déchets dangereux.

Elles sont exportées en France métropolitaine, via la société transport maritime par voile, Neoline.

**75 tonnes** de batteries ont été exportées, avec le soutien de l'éco-organisme Batribox.



3



Poste de dépollution de véhicules hors d'usage (VHU).



### Mise en œuvre d'une filière VHU pérenne

La structuration durable de la filière VHU sur l'archipel constitue un enjeu majeur pour assurer, dans la durée, la prise en charge des flux courants de véhicules hors d'usage, dans le respect des exigences réglementaires et environnementales. Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des actions engagées pour résorber les passifs historiques et bâtir des solutions pérennes, adaptées aux contraintes spécifiques de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans cette perspective, l'ADEME a soutenu la première brique opérationnelle de la filière, à savoir la dépollution des VHU, étape indispensable préalable au démantèlement, au compactage et à l'export. Le projet de construction d'un **centre de dépollution des véhicules hors d'usage**, opéré par la SARL AUTOCHROME, a bénéficié d'une aide financière de l'ADEME de 195 135 €.

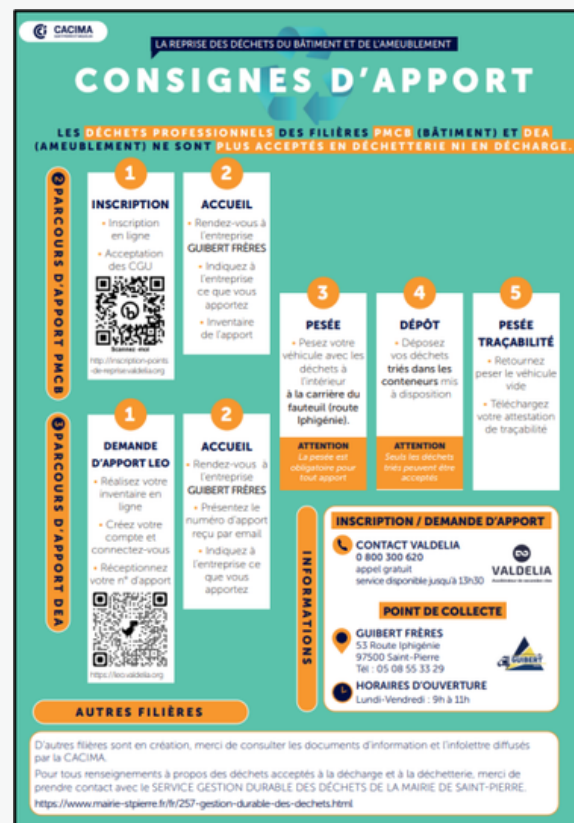
Ce soutien à l'investissement constitue un levier essentiel pour l'ancrage local d'une filière VHU pérenne, sécurisée et conforme aux exigences réglementaires.

4

## SOUTIEN AUX RELAIS LOCAUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2025, l'ADEME a poursuivi son partenariat avec la CACIMA pour accompagner les entreprises de l'archipel dans la transition écologique, en privilégiant l'économie circulaire, la gestion des déchets et l'efficacité énergétique.

Grâce à ce soutien, la CACIMA a mené des diagnostics énergétiques pour 16 entreprises, comprenant des visites techniques et des restitutions individuelles et collectives, et a promu le parcours auto-diagnostic RSE, permettant aux entreprises d'identifier des leviers concrets pour améliorer leur performance environnementale et sociale.



Consignes déchets bâtiment/ameublement : Une infographie a été créée pour expliquer les nouvelles consignes de tri et d'apport des déchets du bâtiment et de l'ameublement,

**Journée mondiale de  
L'ENVIRONNEMENT**

**CONFÉRENCE-DÉBAT**

**JEUDI 5 JUIN À 18H**  
AUX TERRASSES DU PORT  
ENTRÉE GRATUITE SUR INSCRIPTION

Venez vivre une soirée engagée, inspirante et conviviale  
autour d'une question essentielle :  
**Comment rendre notre territoire plus durable ?**

**Penser Local,  
agir durable.**

**CONFÉRENCE DE SYBIL DERRIBLE :**  
Originaire de Saint-Pierre, enseignant-chercheur à Chicago.  
Infra-futur : Imaginons le futur des infrastructures  
à St Pierre et Miquelon.

**TABLE RONDE PARTICIPATIVE :**  
Que deviennent nos déchets triés ?  
Quelles solutions locales pour gérer et réduire nos déchets ?  
Échanges avec les acteurs de la gestion des déchets, des  
entreprises engagées et des porteurs de projets innovants.

**BUFFET CONVIVIAL À PARTAGER**  
Pour prolonger les échanges en toute simplicité.

**Inscription :**  
[contact@cacima.fr](mailto:contact@cacima.fr)

**Partagez, venez,  
parlez-en autour  
de vous !**

**CACIMA** **ADEME** **PRÉFET DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON** **Direction des Territoires, de l'Urbanisme, de la Mer**

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement, co-organisée par la CACIMA, la DCSTEP, la DTAM et l'ADEME le 6 juin 2025, une conférence sur les infrastructures durables et une table ronde participative ont rassemblé plus de 80 participants autour de la gestion des déchets et des solutions locales.

Parallèlement, à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) 2025, coordonnée par l'ADEME, la CACIMA et la DCSTEP ont organisé le 27 novembre 2025, la remise du Prix Initiatives Vertes, décerné à RIKA SIMON, pour le tannage de peaux de poissons locales transformées en cuir marin, et à BALEINE GRAPHIQUE, pour la création de carnets à partir de papiers récupérés, illustrant la mobilisation concrète des acteurs locaux vers des pratiques durables.

**PUBLIC  
SÉNAT**

en partenariat avec



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



présente

**POSITIVE OUTRE-MER**

A retrouver sur  
<https://www.publicsenat.fr/emission/positive-outre-mer>

### Focus vidéo – Positive Outre-Mer

Dans le cadre d'un partenariat entre l'ADEME et Public Sénat, deux capsules ont été diffusées :

- « **Le traitement des Véhicules hors d'usage (VHU)** », qui revient sur l'opération « One Shot » et présente l'évacuation et le traitement des VHU sur l'archipel.
- « **Rénover les maisons pour faire baisser les factures** », qui met en lumière les dispositifs d'accompagnement existants pour la rénovation énergétique de l'habitat, ainsi que les bénéfices concrets pour les ménages : réduction des factures, confort amélioré et performance énergétique.

Reportage disponible au visionnage sur la chaîne Public Sénat.



**ademe.spm@ademe.fr**

**+508 41 12 20**

**Représentation Territoriale  
Saint-Pierre et Miquelon  
Agence de la Transition Écologique  
Boulevard Constant Colmay  
97500 Saint-Pierre et Miquelon**